

Paris et le financement de l'Europe

Nicolas Stoskopf

▶ To cite this version:

Nicolas Stoskopf. Paris et le financement de l'Europe. Sans blague aucune, cétait splendide: regards sur le second Empire, Musée d'Orsay, Nov 2016, Paris, France. halshs-01743692

HAL Id: halshs-01743692 https://shs.hal.science/halshs-01743692

Submitted on 26 Mar 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Paris et le financement de l'Europe

« Sans blague aucune, c'était splendide ». Regards sur le Second Empire, colloque du Musée d'Orsay, 24 et 25 novembre 2016

Le rôle de Paris dans le financement de l'Europe n'est en réalité plus à démontrer depuis les travaux déjà anciens de Rondo Cameron, qu'il a démarrés en 1950 et que l'on connaît bien en France par la publication en 1971 d'un ouvrage de synthèse *La France et le développement économique de l'Europe* : les Français ne se sont pas contentés d'exporter les principes de la révolution française, ils ont importé d'Angleterre les éléments fondamentaux de la révolution économique, en leur donnant plus d'ampleur, et en les transmettant au reste de l'Europe.

La France en effet a exporté ses capitaux, son savoir-faire bancaire et sa technologie (via ses banquiers et ses ingénieurs). Ce mouvement n'a pas démarré pas avec le Second Empire, mais il s'est alors nettement amplifié : le stock cumulé d'avoirs à l'étranger serait passé de 2,5 Mds en 1851 à 13,5 Mds en 1870 (soit une multiplication par 5,4). Il a surtout changé de nature en étant moins orienté vers les emprunts publics (près de 80 % jusqu'en 1851) et davantage vers les entreprises qui ont absorbé probablement 50 % de ces capitaux, la part des emprunts publics restant donc importante. Ainsi la France a contribué à construire le système bancaire d'une bonne partie de l'Europe, son réseau ferroviaire et à équiper ses mines ou sa métallurgie. Cela concerne à peu près tous les pays à l'exception des îles britanniques et des pays scandinaves.

Il n'est pas dans mon intention de parcourir l'Europe et d'énumérer toutes les réalisations françaises, mais plutôt de rester à Paris, le Paris du Second Empire, et d'y étudier la genèse de ce mouvement, à travers les hommes, les banquiers et financiers qui donnent l'impulsion, leurs idées, leurs moyens d'action. Je vais m'appuyer sur mes recherches prosopographiques sur les banquiers parisiens du Second Empire (*Banquiers et financiers parisiens, Les patrons du Second Empire*, vol. 7, Paris, Picard-Cenomane, 2002) et sur le dépouillement plus récent d'archives familiales Pereire.

On verra d'abord pourquoi l'horizon des banquiers est délibérément européen, puis comment les Pereire ont donné une impulsion décisive, enfin qu'il ont été concurrencés, suivis par d'autres et que le mouvement d'exportation des capitaux s'est généralisé en même temps que se multipliaient les nouvelles banques.

I. Un horizon européen

Faut-il rappeler d'abord qu'à l'époque, personne, parmi les responsables politiques en tout cas, n'aurait dit : « Mon ennemi, c'est la finance ! » ; pour une raison très simple d'ailleurs, c'est que personne n'aurait opposé industrialisme et financiarisation de l'économie, tellement

banquiers et financiers voyaient conjointement dans le développement industriel une source majeure de profits.

Pourquoi Paris d'abord ? Le centre de gravité des échanges s'est déplacé depuis le XVIII^e siècle des ports de l'Atlantique vers l'Europe médiane. Les guerres de la Révolution et de l'Empire, le Blocus continental, puis le boom ferroviaire à partir des années 1840 contribuent à ce mouvement. Paris devient une plaque tournante des échanges entre Europe méditerranéenne ou continentale et pays anglo-saxons, en l'occurrence les États-Unis et le Royaume-Uni, fournisseurs de coton.

C'est ce qu'exprime très bien Émile Pereire en juin 1858 :

« Londres par son immense commerce, sa marine marchande est évidemment le centre des échanges des deux Amériques et des Indes, comme Paris est le trait d'union entre Londres et toutes les places de l'Europe. C'est à Paris que vient aboutir le mouvement des métaux précieux, des lettres de change qui solde le commerce de notre continent avec l'Angleterre et par elle avec le monde entier. »

Du même coup, les banquiers de toute l'Europe affluent vers Paris et le milieu bancaire est tout à fait cosmopolite : les deux groupes les plus conséquents sont les Suisses, qui s'installent du XVIII^e siècle à la Restauration, et les Allemands, du Consulat à 1870, mais on trouve aussi des Anglais, des Italiens, des Autrichiens, etc.

Si on fait abstraction des frontières, on remarque surtout les apports d'une dorsale continentale, correspondant à l'ancienne Lotharingie, des plaines d'Italie du Nord à l'espace entre Meuse et Rhin en passant par l'arc alpin, un espace de circulation et de commerce, longtemps morcelé politiquement, loin des grandes capitales et des cours où les élites ont conservé une plus grande autonomie vis-à-vis de l'État et étaient mieux armées pour se lancer dans l'entreprise capitaliste. Ajoutons que les guerres de la Révolution et de l'Empire ont engendré dans cet espace d'importants trafics et mouvements de capitaux.

Que ces banquiers aient gardé de leurs origines un horizon européen est évident quand on pense aux réseaux familiaux organisés par les plus célèbres des banquiers juifs originaires d'Allemagne : on connaît évidement les cinq frères Rothschild installés depuis le début du XIX^e siècle à Francfort, Londres, Paris, Vienne et Naples, mais le modèle est le même pour les Koenigswarter (Paris, Amsterdam, Francfort, Hambourg et Vienne) ou les Stern (Paris, Londres, Francfort).

Mais l'exemple le plus achevé de réseau familial est celui constitué par les frères Bischoffsheim : Louis Bischoffsheim (1800-1873), l'un des principaux fondateurs de la Banque des Pays-Bas et de la Société générale, fait son apprentissage à Francfort chez le banquier Goldschmidt dont il épouse la fille ; il s'implante successivement à Amsterdam en 1820, à Londres en 1846 et à Paris en 1848 (sous la raison sociale Bischoffsheim, Goldschmidt & Cie) ; entre-temps, son frère Jonathan s'est installé à Anvers en 1827 et à Bruxelles en 1830. Leur sœur Amélie épouse un Bamberger, leur fils Louis fera carrière à

Berlin où il fonde la Deutsche Bank (tandis que son frère Henri devenait administrateur de Paribas). Une autre soeur épouse Cahen d'Anvers, banquier à Anvers, puis à Paris, dont un neveu est banquier à Amsterdam et l'autre à Madrid.

Revenons à Louis : son fils cadet, installé à Londres, épouse une Biedermann et devient le beau-frère de James Stern. Quant à la fille de Jonathan, Clara, elle se marie avec Maurice de Hirsch, le financeur des chemins de fer ottomans, une des plus grosses fortunes de son temps...

Ce survol ne donne qu'une idée très imparfaite du réseau car chaque mariage fait entrer dans la famille une foule de collatéraux qui repoussent encore plus loin les frontières d'une famille qui de proche en proche regroupe la plupart des lignages juifs originaires de Rhénanie.

Ces réseaux familiaux sont un avantage énorme pour la circulation de l'information à une époque, qui sera bientôt révolue, où on ne peut pas encore se fier à la réputation de grands établissement ayant pignon sur rue et bilans publiés, mais où il importe de savoir quelle confiance accorder à telle ou telle signature privée.

Les autres banquiers, sauf exceptions, ne disposent de rien d'équivalent : pas ou peu de mariages « internationaux », pas de réseau familial à l'échelle de l'Europe. Tout au plus peut-on signaler que ceux qui sont d'origine suisse conservent des liens très étroits avec leur patrie d'origine.

Mais l'horizon européen est une réalité partagée :

- Cela se constate d'abord dans les formations : Édouard Hentsch (1829-1892), qui est également l'un des fondateurs de la Société générale, originaire de Genève, fait ses études à Heidelberg et Bonn, son apprentissage à Liverpool, commence à Londres où il s'installe en 1851 avant de prendre en 1854 à Paris la succession d'une maison de banque fondée par son grand-père (Blanc, Mathieu). Il faut reconnaître que c'est un itinéraire banal.
- Cela se voit aussi dans les réseaux d'affaires : Auguste Dassier, d'origine suisse, qui devient président du PLM, avait des fonds déposés chez dix-sept banquiers en France, en Europe et aux États-Unis.
 - Et puis cela voit évidemment et surtout dans l'exercice du métier de banque.

II. Les frères Pereire, pionniers de l'investissement européen

Les frères Émile et Isaac Pereire n'avait a priori aucune expérience internationale à faire valoir. Ils appartiennent, on le sait à une famille juive sépharade de Bordeaux, et, orphelins de père, ils montent à Paris où ils apprennent leur métier comme commis, puis s'illustrent sous la monarchie de Juillet dans le journalisme, puis dans la construction des chemins de fer. Rien ne les prédispose à penser européen, si ce n'est leurs convictions saint-simoniennes qui les conduisent à considérer les frontières comme des constructions parasitaires.

Avant d'en venir aux faits et aux réalisations, parlons des idées qui les ont inspirées, dont certaines remontent à la monarchie de Juillet. Trois documents sont à cet égard remarquables

- Le premier est un projet de système monétaire européen d'Émile, daté de 1833, qui apparaît comme un véritable manifeste saint-simonien :
- « Lorsque toutes les nations cherchent à se rapprocher et à s'unir par des liens commerciaux, lorsque l'industrie étend incessamment son domaine, fonde chaque jour de nouvelles alliances, abaisse les barrières factices élevées par la politique, lorsqu'enfin la diplomatie des peuples fondée par l'association et le travail, cherche à se substituer partout à la diplomatie de l'antagonisme et de la guerre, il est utile d'examiner quelle fonction l'instrument des échanges, la monnaie, est appelée à remplir dans cette grande révolution sociale. »
- Le deuxième, est un projet de mutualisation des dettes publiques européennes, une idée très à la mode... depuis 2010. Il s'agit de créer un fonds rassemblant une quinzaine de titres de rentes de différents pays d'Europe et représenté par un titre « omnium », une idée chère aux Pereire qui anticipent ainsi les SICAV ou Fonds communs de placement. Le document remonte sans doute au milieu des années 1830, mais l'idée de mutualisation et de titre omnium accompagne les Pereire dans toutes leurs entreprises, notamment le Crédit mobilier.

Émile argumente et voit trois avantages :

- la solidarité financière entre États qui diminue les risques de baisse du titre ;
- une assurance pour les rentiers;
- un effet favorable sur le maintien de la paix européenne, au point que la guerre deviendrait impossible. Des accents à la Cobden et à la Robert Schuman!
- « Les chances de baisse seraient beaucoup moins fortes sur la rente cosmopolite que sur tous les autres fonds; il y aurait par là une solidarité financière, une sorte d'assurance mutuelle entre tous les fonds de l'Europe. Une baisse sensible ne pourrait résulter que d'une conflagration générale; les événements politiques qui affecteraient le crédit d'un Etat en particulier seraient à peu près sans effet sur le cours de l'omnium.

Les véritables rentiers le préféreraient par motif de prudence car on peut supposer qu'un Etat éprouve un embarras passager pour le paiement de ses intérêts, ce qui dans tous les cas est une chose grave ; mais une semblable éventualité est impossible quand il s'agit de tous les fonds de l'Europe.

Nul doute qu'une association semblable n'eut un effet favorable sur le maintien de la paix européenne ; l'accroissement qu'éprouverait inévitablement la masse des rentes ainsi réunies, serait un indice certain du progrès des idées pacifiques ; et l'on pourrait même affirmer que si cette union financière prenait un grand développement en Europe, la guerre deviendrait impossible. »

- Le troisième est une lettre d'Émile Pereire du 9 juin 1858 au ministre des Finances Pierre Magne dans laquelle il s'élève vigoureusement contre un projet de fusion entre le Comptoir d'escompte de Paris et le Crédit mobilier, projet dont on apprend d'ailleurs l'existence parce courrier. Un des articles interdirait les acquisitions de valeurs étrangères. Cela vaut une sortie

indignée d'Émile Pereire qui mérité d'être largement citée :

« Paris, comme place de finance, de même que la France par sa position et par le caractère et l'esprit de la nation, est le grand centre européen. Paris a toujours eu la prétention d'être la capitale de l'Europe, du monde civilisé; ne le réduisons pas au rôle de chef-lieu du département de la Seine.

Il importe au plus haut point à la politique française que ses finances comme sa littérature, ses beaux-arts, exercent en Europe une prépondérance d'initiative et de direction. Je suis, je vous l'avoue, tout aussi fier d'avoir contribué à établir le drapeau du Corps impérial des Ponts et Chaussées à Séville, à Cordoue, à Madrid, à Valladolid, à Genève, à Lausanne, à Vienne, à Pesth, à Petersbourg, Moscou, Varsovie, Nijni-Novgorod et Théodosie en y installant des ingénieurs français du premier mérite, que d'avoir présenté en 1832 le petit chemin de fer de St-Germain que l'on considérait alors comme une œuvre insensée et puérile. »

« Éloignez de Paris les étrangers et vous verrez ce que sera son commerce, ce que seront ses théâtres, ce que feront ses artistes, ce que deviendront ses ouvriers qui imposent au monde entier nos goûts, nos modes. En finance, c'est la même chose.

(La France) doit vendre ses capitaux, son crédit, la science de ses ingénieurs, de même que ses machines, ses étoffes, ses articles de goût à qui veut et peut les bien payer, et, à tout prendre, je crois avoir fait une chose plus utile et plus morale en patronnant les chemins suisses, espagnols, russes ou autrichiens que si j'avais entrepris le chemin de fer de Graissessac ou d'autres entreprises françaises que je m'abstiens de nommer. »

Et il rajoute encore :

« Ne croyez pas que je fasse ici du cosmopolitisme sentimental ; je fais ici ce qu'on pourrait appeler de l'égoïsme national car j'estime que la France a tout à gagner à étendre ses relations de toute nature avec l'étranger : c'est son intérêt bien entendu qui doit lui commander d'agir ainsi. Si elle vient à améliorer ses propres affaires, à donner de la sécurité aux esprits, à ramener la confiance, elle attirera plus de capitaux étrangers dans notre pays qu'elle n'en verra émigrer car l'étranger connaît mieux la France que nous ne connaissons l'étranger, et généralement on n'établit un grand courant d'affaires qu'avec les gens et les choses que l'on connaît. »

Voilà pour les idées, les intentions et leur expression (ici inédite, puisqu'extraite des archives familiales Pereire). Venons-en aux faits qui sont bien connus et qu'il serait fastidieux de rappeler dans le détail, mais dont il convient néanmoins de mentionner les principaux jalons :

- L'outil des Pereire, c'est le Crédit mobilier, une banque d'affaires, une banque d'investissement, créée en novembre 1852 et gérée par Isaac Pereire. L'ambition initiale est de centraliser le financement des grandes entreprises en émettant un titre unique sous forme d'obligation, un titre omnium, qui distribuerait le crédit à toute l'économie française. Cette

ambition ne devait pas connaître de frontières : Isaac a notamment l'intention de créer à l'étranger des clones du Crédit mobilier, mais aussi d'émettre un titre de crédit européen, permettant de supprimer les différences de taux de change et de taux d'intérêt entre les différentes places.

- Concrètement, le Crédit mobilier agit dans deux directions : le développement bancaire avec l'exportation du modèle de Crédit mobilier et le financement des chemins de fer et des mines. On peut distinguer deux phases :
- La première jusqu'à la crise financière de 1857 : elle démarre d'ailleurs très vite, puisque dès avril 1853, le Crédit mobilier apporte son modèle et ¼ du capital à la fondation de la Darmstädter Bank. Puis suivent des investissements en Espagne, Suisse, Autriche, Russie. Comme l'a bien expliqué Émile Pereire, les flux financiers ne sont pas à sens unique : ainsi, dans son argumentaire de 1858, il affirme que le Crédit mobilier a en compte courant 50 MF appartenant à des compagnies étrangères dont beaucoup devaient être des compagnies Pereire
- La deuxième dans les années 1860, où l'accent est davantage mis sur les créations bancaires dans l'Empire ottoman, en Italie, aux Pays-Bas, en Roumanie.

Cette expansion remarquable ne s'est pas faire sans résistances, comme on le verra, et elle se termine en septembre 1867 lorsque les Pereire, piégés par des actifs immobiliers invendables, sont obligés de démissionner du Crédit mobilier et d'éponger une partie des pertes. L'œuvre demeure et Isaac Pereire reste très actif dans ses affaires espagnoles et autrichiennes jusqu'à sa mort en 1880.

III. L'Europe, un jardin pour les capitaux français?

On serait tenté de croire que l'Europe est un jardin pour les capitaux français lorsqu'on constate que les Pereire rencontrent sur leur route non seulement les Rothschild et d'autres banquiers « cosmopolites », mais aussi des outsiders improbables, des banquiers bien ancrés dans leurs stratégies internationales et aussi les nouvelles banques issues de la révolution bancaire.

Je propose de voir cela successivement :

- La rationalité toute saint-simonienne que les Pereire voudraient appliquer au système financier européen passe pour une volonté hégémonique et monopolistique aux yeux des Rothschild que James dénonce dans une note à l'empereur dès le 15 novembre 1852, c'est-à-dire trois jours avant l'autorisation par le gouvernement du Crédit mobilier. La rupture est alors consommée, après une période de coopération dans le développement des chemins de fer. Non seulement, les options libérales des Rothschild trouvent des relais au sein du gouvernement, notamment Achille Fould, qui réussit à freiner les ambitions du Crédit mobilier, mais les Rothschild n'entendent pas laisser le champ libre aux Pereire en Europe, d'où une concurrence acharnée notamment en Espagne et en Autriche.
 - Des outsiders ? Jules Mirès, qui décroche en 1856 la concession des chemins de fer

romains ; plus étonnant, Antoine Alfred Prost, publiciste à l'origine, fait fortune en fondant en 1852, avec 30 000 F au départ, la Compagnie des caisses d'escompte, puis se lance à la conquête de l'Espagne et du Portugal en 1856 : il fonde en 1856 la Compagnie générale de crédit en Espagne, obtient des concessions ferroviaires et portuaires (Santander), fonde en 1857 la Compagnie des mines en Espagne, qui exploite six gisements de plomb, cuivre et houille, le Crédit mobilier portugais et toujours en 1857, la Compagnie du chemin de fer Guillaume-Luxembourg. Mais l'empire financier en construction s'effondre dans la crise financière de 1857 et Prost, comme Mirès, est condamné. On perd sa trace alors qu'il est en fuite à Londres.

- À l'opposé, on trouve aussi des banquiers bien installés au sein de la haute banque. Nombreux sont ceux qui ont des intérêts importants à l'étranger :

Jean-Henri Hottinguer dans la sidérurgie belge et les chemins de fer russes (aux côtés des Pereire);

Joseph Perier dans les mines de charbon belges et à la Société de la Vieille-Montagne, dont Morny est administrateur jusqu'en 1857 et qui est dirigée par un Français, Louis Saint-Paul de Sinçay, depuis 1846;

Adolphe d'Eichthal dans les mines espagnoles ;

Edward Blount, un Anglais catholique installé à Paris, finance l'industrialisation de la Ruhr, succède en mai 1855 au Mulhousien André Koechlin pour présider le konzern Phoenix qui emploie 6 000 ouvriers et le reste jusqu'en 1860, puis devient à partir de 1860 le banquier attitré du pape ;

Achille Seillière, le financeur des Wendel, développe une véritable stratégie Grand-Est et rhénane en investissant également dans les mines de Rhénanie (Stolberg, Holzappel) et finance Krupp par un crédit de 4 MF en 1865, remboursé en 1869.

Ainsi chaque banquier a sa stratégie territoriale avec ses relais, son réseau, une connaissance poussée du terrain.

- Enfin, si le Second Empire se caractérise par la construction d'un système bancaire autour de banques spécialisées (Comptoir d'escompte dès 1848, Crédit foncier, Crédit mobilier, puis dans un second temps, grandes banques de dépôts (CIC, Crédit lyonnais, Société générale), force est de constater qu'en tordant plus ou moins le coup à leurs statuts, tous se retrouvent sur le terrain de l'investissement international, surtout après le tournant libéral de 1860. Sous l'impulsion de Louis Frémy, le Crédit foncier exporte son modèle en Autriche, Prusse, Espagne et aux États-Unis ; le CIC, fondé en 1859, malgré des statuts très restrictifs, devient l'agent de la politique italienne de Napoléon III ; le Crédit lyonnais, comme la Société générale, démarrent leurs activités comme des banques mixtes, ajoutant aux fonctions étroites de banques de dépôts, celles de banques de placement (d'emprunts internationaux) et d'investissement, notamment en Europe.

En terminant sur les grands établissements de crédit, on contribue à nourrir l'idée d'une

Europe qui serait un jardin à la française pour y semer ou y planter des capitaux, mais en même temps à relativiser cette idée, car le jardin devient manifestement trop petit au point que les grands établissements de crédit drainent désormais, à partir des années 1860, plus volontiers les capitaux vers l'outre-mer, l'Algérie, la Tunisie, l'empire ottoman, l'Egypte...

Conclusion

Il serait certainement hasardeux – et inédit – d'établir une relation causale entre la chute du Crédit mobilier et la guerre de 1870. Avec les Pereire néanmoins, disparaît une sorte d'utopie saint-simonienne d'une mondialisation heureuse : non les financiers, les industriels et les ingénieurs n'allaient pas reléguer à l'arrière-plan les politiques, les militaires ou les prêtres ; non, l'interdépendance financière n'avait pas été poussée assez loin pour rendre la guerre impossible.

D'ailleurs, on constate à divers indices une renationalisation des capitaux dans les années 1860 qui va de pair évidemment avec l'essor du mouvement national : par exemple, le gouvernement prussien, qui n'avait pas vu d'inconvénient à ce que des Français président le konzern Phoenix, impose en 1860 un Prussien, David Hansemann ; de même, il s'oppose à ce que Krupp soit trop dépendant des prêts de Seillière en 1865.

En réalité, ni 1867, ni 1870 ne sont de véritables ruptures dans les flux de capitaux français vers l'Europe :

- d'une part, de nouveaux établissements prennent le relais comme Paribas ou la plus éphémère Union générale ;
- d'autre part, le tournant se situe plutôt dans les années 1880, marqués par une succession de faillites bancaires retentissantes.

Pour Rondo Cameron, l'apogée concerne la période 1853-1881 (avec une accélération des flux de 1871 à 1881), après quoi les capitaux français s'orientent vers de nouveaux horizons et la recherche de la sécurité, alias les emprunts russes.

L'apogée de l'apogée, c'est néanmoins le Second Empire avec ses banquiers cosmopolites et d'autres qui le deviennent, et surtout avec les Pereire qui se distinguent des autres, car ils sont les seuls à avoir une véritable vision, un projet de développement, à mettre en œuvre une démarche systématique. Ils rencontrent de nombreux obstacles qui les freinent et les font finalement échouer, mais en même temps leurs initiatives exercent des effets d'entraînement sur leurs concurrents qui sont obligés de les suivre. D'où ce rayonnement exceptionnel de la place de Paris sous le Second Empire.

Nicolas Stoskopf

Université de Haute-Alsace, CRESAT EA 3436, F-68100 Mulhouse, France Université de Strasbourg, France